# Communiqué de presse

Nancy, le 8 novembre 2017

## Accès à la santé des personnes en situation de handicap : une journée régionale pour promouvoir une culture partagée entre acteurs de santé en région Grand Est

**L'ARS Grand Est a organisé, ce 8 novembre, à Villers-lès-Nancy, en partenariat avec le CREAI Grand Est, une journée sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. En effet, bien que réaffirmé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les obstacles dans l'accès à la santé des personnes en situation de handicap restent notables.**

Le 20 septembre 2017, le comité interministériel du handicap a retenu le fait de **«Vivre chez soi et se maintenir en bonne santé» comme une des 5 priorités de la politique gouvernementale** en faveur des **personnes en situation de handicap.**

**260 professionnels** des secteurs sanitaires et médico-sociaux ont **participé à cette journée** dont l'objectif était de promouvoir une culture partagée entre acteurs de la santé en région Grand Est et de permettre un essaimage des expérimentations réussies.

Le programme riche a permis de donner la **parole à des experts nationaux**. Bertrand Quentin, philosophe, a problématisé les différents enjeux de l'accès à la santé. Pascal Jacob a présenté un bilan des avancées réalisées depuis la signature de la Charte Romain Jacob. Dominique Fiard, a expliqué en quoi une amélioration de la prise en compte de la douleur permet d'éviter les ruptures de parcours, notamment chez les personnes présentant des troubles importants de la communication.

Ont également été présentés les **travaux menés par l'ARS Grand Est depuis 2015**, tels que la création d'une boite à outils pour les professionnels, des actions de sensibilisation à la santé sexuelle, la création d'un kit projet pour les établissements de santé, le financement de dispositifs de consultations dédiées, ou encore le lancement d'un appel à candidatures pour des actions innovantes visant à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

Des tables rondes ont ensuite permis de donner la parole à des acteurs locaux pour présenter les actions mises en œuvre notamment en termes de coordination du parcours de santé et en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les échanges ont ainsi permis d'interroger comment se construisent progressivement les logiques d'accompagnement des parcours des personnes, en témoignant des leviers, mais aussi des difficultés rencontrées pour identifier les complémentarités et articuler l'action de chacun.

L'ARS Grand Est entend poursuivre son engagement en ayant retenu l'amélioration du parcours de santé des personnes en situation de handicap comme l'un des projets prioritaires du PRS en cours d'élaboration. Le résultat attendu à 10 ans est un accès aux soins des personnes en situation de handicap adapté, coordonné et généralisé à l'ensemble des établissements de santé et médico-sociaux avec une forte implication des professionnels libéraux.

**Contact presse**
ARS Grand Est : Mylène Marthely
ars-grandest-communication@ars.sante.fr
Suivez-nous sur Twitter : @ars_grand_est